

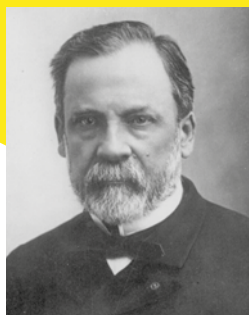
Comptes 2016 de l'Institut Pasteur

L'essentiel



Institut Pasteur

L'Institut Pasteur aujourd'hui



**CRÉÉ EN 1887
PAR LOUIS PASTEUR,
L'INSTITUT PASTEUR
EST UNE FONDATION DE
RECHERCHE BIOMÉDICALE,
RECONNUE D'UTILITÉ
PUBLIQUE.**

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 500 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Ces travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles stratégies thérapeutiques.



Missions

Depuis sa fondation, la mission de l'Institut Pasteur comporte trois objectifs.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses **équipes** se consacrent également à la neuroscience, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les **42 cours** proposés par le centre d'enseignement de l'Institut Pasteur sont suivis chaque année par plus de **900 étudiants issus du monde entier**. L'Institut est également un centre de formation pour les quelque 300 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat au sein de ses laboratoires.

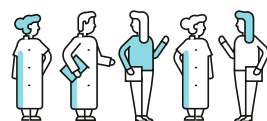
La santé

Au sein de son **centre médical** ou de ses équipes dédiées à la **surveillance des maladies**, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, en étroite relation avec les autorités de santé.

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, ces missions se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau International des Instituts Pasteur, et avec une attention constante portée au **transfert technologique** et à la **valorisation économique** des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

2 759

collaborateurs



2110

salariés de
l'Institut Pasteur

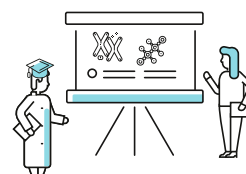
dont **49**

sont détachés
dans le Réseau
International



470

salariés d'autres
organismes
de recherche



179

stagiaires-élèves

11

départements
scientifiques

130

unités de
recherche

900

étudiants accueillis chaque année
au Centre d'enseignement

319,5 M€

Ressources courantes
en 2016

Réseau international

L'Institut Pasteur est au cœur d'un réseau international unique de **33 Instituts implantés sur les cinq continents**. Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



Financement

Le budget de l'Institut Pasteur repose sur quatre sources de financement : la générosité du public et les produits du patrimoine, la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires.

En 2016, son budget s'élevait à 319,5 M€.

Organisation de l'Institut Pasteur

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le Conseil d'Administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

La Direction

Le Directeur général assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en Conseil d'Administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. L'équipe de direction est constituée du Directeur général, qui est une personnalité scientifique, d'un directeur général adjoint chargé de l'administration, de directeurs « métiers » (sciences, ressources humaines, carrières scientifiques, communication et mécénat, évaluation...), et d'un secrétaire général scientifique.

Le Conseil d'Administration

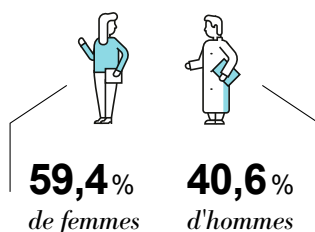
Le Conseil d'Administration gère par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le Directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'Assemblée

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du Conseil d'Administration, hors les membres de droit; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du Conseil d'Administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

SALARIÉS de l'Institut Pasteur



Chiffres de décembre 2016.

Compte emploi des ressources / exercice 2016

En millions d'euros

À propos des emplois

Les missions sociales s'élèvent à 221,9M€, en progression de 1,3 % par rapport à l'an passé, représentant ainsi, comme l'an passé, 82,3 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 211,4 M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau international des Instituts Pasteur, de 10,5M€.

Le versement à d'autres organismes agissant en France correspond, pour les versements pour comptes de tiers, à la part des redevances reversées aux organismes copropriétaires, l'Institut Pasteur percevant l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété et inscrit en autres produits.

Les frais de recherche de fonds (9,6M€ et 3,5 % des emplois) correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat), ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appel d'offres de la Communauté européenne et de l'agence nationale pour la recherche par exemple.

Les frais spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 8,6 M€ et représentent 11,5 % des dons, legs et produits liés à l'appel à la générosité du public.

Les frais de fonctionnement (38,1 M€, stables par rapport à l'exercice précédent) correspondent aux charges des directions de l'Institut Pasteur et services support, non spécifiquement affectés à nos missions sociales (directions générale, financière, ressources humaines, juridique...). Ils représentent 14,2 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est répartie comme suit :

- les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;
- les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité publique, sont allouées en priorité aux frais d'appel à la générosité publique, le solde étant alloué à l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses.

Ainsi, pour 2016, 25,9 % des emplois inscrits au compte de résultat sont financés par des ressources collectées auprès du public, soit 69,9M€. Sur ces 69,9M€, 15,3M€ sont « affectés », donc alloués directement à la recherche. Le solde a été alloué, à hauteur des dépenses, aux frais d'appel à la générosité publique (8,6M€), puis aux mis-

EMPLOIS 2016		Emplois de N = compte de résultat (1)	% des emplois	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1	MISSIONS SOCIALES	221,9	82,3 %	54,1
1-1	Réalisées en France	211,4		53,5
	Actions réalisées directement	202,0		53,5
	Recherche	188,4		50,9
	Actions de santé publique	10,5		2
	Enseignement	3,2		0,6
	Versement à d'autres organismes agissant en France	9,4		
	Reversement pour compte de tiers	5,0		
	Autres versements	4,4		
1-2	Réalisées à l'étranger	10,5		0,6
	Actions réalisées directement	7,0		
	Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	3,4		0,6
2	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9,6	3,5 %	8,6
2-1	Frais d'appel à la générosité du public	8,6		8,6
2-2	Frais de recherche des autres fonds privés	0,2		
2-3	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,8		
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	38,1	14,2 %	7,2
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT		269,6	100 %	
II	Dotation aux provisions	8,5		
III	ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	48,0		
IV	Excédent de ressources de l'exercice	7,4		
V	TOTAL GÉNÉRAL EMPLOIS	333,4		
VI	Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			1,6
VII	Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			0,6
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				72,1

sions sociales à hauteur de 38,8M€ et enfin aux dépenses de fonctionnement pour 7,2M€.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 48,0M€, en progression de 3,1 M€ par rapport à l'exercice précédent.

La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public comprend les investissements réalisés sur immeubles de rapport.

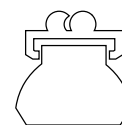
Lors de sa séance du 28 avril 2017, le Conseil d'Administration a affecté l'excédent de ressources de l'exercice (7,4 M€) de la manière suivante :

- un montant de 10,7 M€ équivalent à la totalité de la part unitaire des libéralités supérieures à 300 000 €, soit 21,7 M€ minorée des ressources portées au résultat d'exploitation à hauteur de 11 M€, a été affecté au fonds de dotation ;
- un solde correspondant au résultat de l'exercice minoré du montant affecté au fonds de dotation, soit -3,3 M€, a été porté au report à nouveau.

Note sur l'évaluation des contributions volontaires en nature : compte tenu de son caractère non significatif, l'Institut Pasteur ne valorise pas les éventuelles contributions volontaires en nature.

EN 2016, POUR COLLECTER 10€, L'INSTITUT PASTEUR A DÉPENSÉ 1,15€*

* 11,5%, c'est la part des frais de recherche de fonds rapportés à la générosité publique.



Notes explicatives sur les ressources

Les ressources collectées auprès du public correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement (62,0 M€), ainsi qu'aux revenus du patrimoine issu de la générosité publique (12,3 M€). Les revenus du patrimoine se décomposent sur l'exercice en produits issus d'un patrimoine immobilier de rapport (6,3 M€) et en produits issus de placements financiers. Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité publique est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité publique dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2016, à 21,8 % (contre 24 % en 2015), d'où l'affectation de 21,8 % des produits financiers, soit 6,0 M€, en produits issus de la générosité publique.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent ainsi à 74,3 M€ en 2016, en diminution de 17 % par rapport à 2015, et représentent 26,6 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, contre 30,1 % en 2015.

Les autres fonds privés (15,0 M€, soit 5,4 % des ressources) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées, ainsi qu'aux dons collectés par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...). Le poste affiche une légère baisse de 5,4 % sur l'exercice (après une progression de 71 % en 2015).

Les subventions et autres concours publics (108,8 M€, soit 39 % des ressources) regroupent les subventions versées par le ministère de la Recherche, le ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR...), ainsi que la taxe d'apprentissage. Le poste affiche une progression de 1,9 % sur l'exercice grâce essentiellement aux contrats et conventions de recherche.

Les autres produits (81,0 M€, soit 29 % des ressources) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur et se décomposent ainsi :

- redevances : 32,1 M€ ;
- ventes et services : 16,5 M€ ;
- contrats de recherche et développement privés : 3,2 M€ ;
- produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité publique : 26,7 M€ ;
- produits exceptionnels et autres produits d'exploitation : 2,5 M€.

En millions d'euros

RESSOURCES 2016		Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)	% des ressources
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice			71,3	
1	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		74,3	26,6 %
1-1	Dons et legs collectés			
	Dons manuels non affectés	16,2		
	Dons manuels affectés	3,7		
	Legs et autres libéralités non affectés	35,3		
	Legs et autres libéralités affectés	6,8		
1-2	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
	Revenus des immeubles de rapport	6,3		
	Produits financiers issus de l'appel à la générosité du public	6,0		
	Plus-value sur cession immeuble de rapport	0,0		
2	AUTRES FONDS PRIVÉS	15		5,4 %
3	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	108,8		39,0 %
4	AUTRES PRODUITS	81,0		29,0 %
I	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	279,1		100 %
II	Reprise des provisions	9,0		
III	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	45,4		
IV	Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-1,5	
V	Insuffisance de ressources de l'exercice			
VI	TOTAL GÉNÉRAL RESSOURCES	333,4	72,7	
VII	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		72,1	
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			71,9	
RATIO DE LA COLLECTE 11,52 %				

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (45,4 M€) correspond au poste « engagements à réaliser sur ressources affectées » du compte emplois ressources 2015, augmenté de la création d'un fonds dédié « Fondaras » postclôture 2015, et se rapporte essentiellement aux crédits acquis à fin 2015 dans le cadre de conventions de recherche publiques ou privées pluriannuelles qui, de ce fait, ne peuvent être consommés sur un seul exercice. La variation de ce poste est liée au rythme de développement des programmes de recherche. En l'occurrence, la forte progression constatée entre 2015 et 2016 sur ce poste reflète la progression des ressources affectées depuis 2015 et la création de fonds dédiés afférents

Les reprises de provisions (9,0 M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (6,9 M€), ainsi que les reprises sur provisions liées à la valorisation du portefeuille de placements long terme de l'Institut (2,1 M€).

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice s'élève à 71,3 M€. Il correspond au fonds associatif auquel a été appliqué, lors de la constitution du report d'origine, un pourcentage moyen des trois dernières années des dons et legs non affectés, rapporté à nos ressources totales, augmenté de l'excédent constaté en 2015 sur les ressources collectées auprès du public non affectées.

Situation financière / exercice 2016

Résultat d'exploitation

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 286,2 M€, en augmentation de 0,3 M€ (+0,1 %) par rapport à 2015.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 318,9 M€ et sont en augmentation de 6,8 M€ (+2,2 %) par rapport à 2015.

Opérations financières courantes (32,0 M€ / +4,9 M€)

Le résultat financier de l'Institut Pasteur, constitué des revenus de ses placements financiers, lui permet d'équilibrer son résultat d'exploitation régulièrement déficitaire. Ainsi, le résultat financier de l'Institut Pasteur s'élève en 2016 à 32,0 M€. Les produits financiers s'élèvent à 32,7 M€ et se composent des revenus des titres de placement (actions et obligations) pour 27,5 M€, des intérêts des placements court terme pour 3,3 M€ et, enfin, pour 1,9 M€, d'écritures liées aux profits de change.

En termes de valorisation, la performance totale des placements à long terme a été de +2,57 %.

Opérations exceptionnelles

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2016 présente un excédent de 6,8 M€ contre un excédent de 45,9 M€ en 2015. Comme les années précédentes, les opérations exceptionnelles sont constituées d'une composante relative aux libéralités (dons et legs pour un montant total de 10,7 M€ en 2016 contre 29,3 M€ en 2015) et d'une composante financière (valorisation nette des titres du patrimoine qui résulte des plus ou moins-values, réalisées ou latentes, générées par l'évolution du portefeuille, le solde des plus-values dégagées devant toujours être supérieur aux moins-values réalisées). Cette composante financière présente un solde négatif de 1,6 M€ contre un solde positif de 12,7 M€ en 2015. Le résultat exceptionnel comprend également une dotation sur provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 2,8 M€ sur les trois établissements (Paris, Guyane et Guadeloupe) relatives aux pertes actuarielles sur l'exercice, partiellement compensée par divers produits exceptionnels pour un montant global de 0,5 M€.

BILAN CONSOLIDÉ *

En millions d'euros	31/12/2015	31/12/2016
Actif		
Actif immobilisé	332,4	342,1
Actif circulant	850,0	813,7
Charges constatées d'avance	6,0	6,1
Écarts de conversion actif	0,1	0,0
Total actif	1 188,4	1 162,0
Passif		
Fonds propres	830,9	837,7
Subventions d'équipement	45,4	43,8
Provisions pour risques et charges	53,4	56,0
Fonds dédiés	45,5	49,2
Dettes	113,8	101,3
Produits constatés d'avance	99,0	73,7
Écarts de conversion passif	0,6	0,3
Total passif	1 188,4	1 162,0

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ *

En millions d'euros	2015	2016
Produits d'exploitation Institut Pasteur	285,9	286,2
Charges d'exploitation Institut Pasteur	312,1	318,9
Contribution IP Guadeloupe et IP Guyane	-0,9	0,7
Résultat d'exploitation	-27,1	-32,1
Résultat financier	27,1	32,0
Résultat courant	-0,0	-0,0
Résultat exceptionnel	46,0	6,8
Intéressement des salariés	2,5	-0,6
Résultat net	43,5	7,4

* Institut Pasteur et les Instituts Pasteur de Guyane et Guadeloupe

LE PATRIMOINE DE L'INSTITUT PASTEUR



18%
Immobilier



73%
Valeurs mobilières



9%
Trésorerie



Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2016, il s'élève à 879 M€, dont 18 % investis dans l'immobilier, 73 % en valeurs mobilières, et 9 % en trésorerie.

En 2016, ce patrimoine a généré 39,6 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie). Les valeurs mobilières, investies à 49 % en actions (contre 49 % à fin 2014), ont réalisé une performance de 2,5 %.

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation. Les statuts de l'Institut Pasteur prévoient que les donations et autres libéralités constituent des ressources annuelles (« produits d'exploitation ») pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000 euros et viennent renforcer, pour l'excédent, le patrimoine de l'Institut lors de l'affectation du résultat (voir page 4 « À propos des emplois »).

Les temps forts de 2016

L'ANNÉE 2016 MARQUE POUR L'INSTITUT PASTEUR L'ACCROISSEMENT DE SON RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL, AVEC NOTAMMENT LA SIGNATURE DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU INTERNATIONAL.

Présent depuis toujours au cœur de la stratégie de l'Institut Pasteur, le Réseau international s'est renforcé à la suite de la crise sanitaire Ebola, survenue entre 2014 et 2016.

En 2016, l'Institut Pasteur réaffirme sa position d'acteur majeur de santé publique. Le renforcement de la collaboration entre chercheurs et scientifiques du monde entier a notamment donné lieu à l'étude KARMA, grand collectif scientifique sur la résistance au traitement du paludisme, ou encore au *Zika Summit**, colloque international organisé avec le Centre de santé globale en avril à Paris.

Toujours dans la continuité de la lutte contre Ebola initiée en 2004, l'Institut Pasteur a créé, au sein du réseau, la cellule d'urgence *Outbreak Investigation Task Force***, capable d'agir au plus vite face aux crises sanitaires, et a posé la première pierre du nouvel Institut Pasteur de Guinée.

« Cette création d'une nouvelle structure en Guinée illustre bien la façon dont l'Institut Pasteur travaille : d'abord dans l'urgence face à l'épidémie, puis sur le long terme, à travers la recherche, la santé publique et l'enseignement » a commenté le Pr Christian Bréchet, directeur général de l'Institut Pasteur.

* Avec le soutien de l'Institut Pasteur, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Wellcome Trust, et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé.

** Équipe d'investigation sur les épidémies.



Pose de la première pierre de l'Institut Pasteur de Guinée, le 11 novembre 2016. Au premier plan, Jean-Marc Ayrault, ministre français des Affaires étrangères, Noël Tordo, Directeur de l'Institut Pasteur de Guinée et Alpha Condé, Président de la République de Guinée.

Quelques faits marquants



AVANCÉES SCIENTIFIQUES

D'importantes avancées scientifiques ont été réalisées dans les laboratoires de recherche

- La mise en évidence d'un lien de causalité entre le virus Zika et les syndromes de Guillain-Barré.
- La publication de la première séquence génétique complète du virus Zika circulant en Amérique
- La mise au point d'une technique de diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer grâce à des fragments d'anticorps
- Des essais cliniques sur des anticorps capables d'éliminer les cellules infectées par le virus du sida (VIH)



PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT CURIE

Un partenariat scientifique entre l'Institut Curie et l'Institut Pasteur a été signé en février, pour une durée de cinq ans. L'objectif est de renforcer les collaborations scientifiques entre les deux Instituts, mutualiser leurs moyens et intensifier leurs actions de formation.



QUATRE NOUVELLES UMI

Quatre nouvelles unités mixtes internationales (UMI) de recherche ont été créées dans des domaines aussi variés que l'immunité, la génétique, la microbiologie ou encore la parasitologie.



3 TROPHÉES ET 1 MÉDAILLE D'OR

L'Équipe IGEN-PASTEUR 2016, composée de 19 étudiants, a remporté trois trophées et une médaille d'or lors du concours International Engineered Machine (iGEM) pour son kit de détection et de cartographie des moustiques vecteurs, porteurs de pathogènes.

DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

Agrément du Comité de la Charte

Organisme sans but lucratif, Le Comité de la Charte exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le

fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie des 82 organisations agréées par le Comité de la Charte du don en confiance.

www.donenconfiance.org/



Certification Afnor

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.



Certification des comptes

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2016 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



Institut Pasteur

25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr

ou les demander auprès
de notre service donateurs :

Tél. 01 40 61 33 33 dons@pasteur.fr



ACTIVITÉS 2016



LES COMPTES 2016



LA LETTRE
DE L'INSTITUT PASTEUR